

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

" *Rend... - meilleur* "

PARAISSANT LE 1<sup>ER</sup> DE L'HOSP<sup>Bon Pasteur</sup> - <sup>QUE</sup> MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE. — **Pédagogie** : Reconnaissance. — Enseignement commercial. — Le " Manuel de Droit civique, " opinion de la *Semaine Religieuse* de Montréal. — Des charmes dont il faut entourer l'étude. — Ecoles de réforme en Angleterre. — Séance de la Commission administrative du Fonds de pensions, tenue le 5 décembre 1895. — Statistique scolaire rectifiée. — **Partie pratique** : Langue française : Grammaire et orthographe : I, Dictée : Le paradis. — II, Dictée : Le papillon. — Invention. — Lectures en classe (composition orale), I, Probité d'un enfant. — II, Le violon. — Mathématiques : Arithmétique. — Algèbre. — Langue anglaise. — **Divers** : Ouvrages précieux : Aides-Mémoire-Historiques, par Mgr Bégin. — Bulletin des sommaires. — Actes officiels du département de l'Instruction publique. — Annonces.

## Reconnaissance

Nous prions nos confrères de la presse canadienne-française d'accepter nos remerciements les plus sincères, pour tout le bien qu'ils ont dit du *Manuel de droit civique*. Tous les journalistes sont unanimes à proclamer la nécessité d'introduire l'enseignement du droit civique dans les écoles et les collèges.

Il est à souhaiter que ce désir légitime de la presse se réalise au plus tôt.

C.-J. M.

## Enseignement commercial (1)

Comment faut-il entendre l'enseignement commercial ?

Voilà assurément une question d'une grande actualité pratique et dont on use et abuse fort souvent. Je suis heureux qu'elle soit soumise aux instituteurs de cette circonscription, afin qu'ils puissent la discuter dans tous ses détails et s'en former une idée claire, exacte et concise.

Le qualificatif *commercial* ajouté au mot enseignement en restreint considérablement la signification et sert à désigner les écoles spéciales où l'on ne s'occupe que de former des hommes d'affaires. Le programme de ces institutions est tout à fait différent de celui des autres écoles, de même que les professeurs qui les dirigent, les livres, tout le matériel scolaire dont on se sert.

Que d'écoles s'affublent prétentieusement de ce titre pompeux et qui, bien souvent, ne dépassent pas le niveau d'une bonne école élémentaire !

Mais avant d'entrer dans de plus grands détails, voyons un peu quels sont ceux des

(1) Ce travail a été lu à la dernière séance de l'Association des instituteurs de Québec.